



Validation périodes travail au canada

Par **BEBE**, le **11/06/2009** à **16:06**

Bonjour,
Je remercie Kingdom pour sa réponse du 04.06.2009 à ma requête « Renseignements sur le droit à la retraite » du 26.05.2009. En effet, née en août 1952 j'ai commencé à travailler en juillet 1969 soit après 16ans et avant 17ans. Selon la loi, la date de début de ma retraite sera à partir de 59ans et 6mois au lieu de 56ans.
D'autre part, j'ose espérer que les éléments complémentaires ci-dessous pourraient influencer une décision positive à ma demande de retraite :
- Sous le statut d'immigrante, j'ai travaillé au Canada(Ontario) en 1992, 1993 et 1994. Ces trois années sont évaluées à zéro trimestre en France sur mon relevé de carrière. Pourrais-je faire valoir cette période de travail dans le régime français soit $3 \times 4 = 12$ trimestres ajoutés aux 160 trimestres au 31.12.2008 donc un total de 172 trimestres pour pouvoir prendre ma retraite ?
- Autre possibilité, le rachat de cotisations est-il intéressant dans mon cas ?
Avec mes remerciements
A bientôt